

Les étudiants étrangers- signes d'avenir pour les Nations

Dr Bénédicte Halba, présidente de l'IRIV (www.iriv.net), avril 2025

La jeunesse et ses perspectives d'avenir sont les meilleurs indicateurs pour apprécier le dynamisme et l'attractivité d'un pays. On parle de mobilité et d'expatriation quand on a choisi de partir pour des raisons positives « pull factors ». On parle de migration ou d'exil quand on est forcé de quitter son pays « push factors ».

Pour les jeunes Européens, la mobilité a été encouragée grâce au programme phare « Erasmus ». Depuis 1987, il a permis les échanges de millions de jeunes Européens. Il s'agit de semestres passés dans des écoles/universités dans un pays membre de l'Union européenne permettant d'obtenir un diplôme délivré par une (ou plusieurs) universités/écoles. Il peut aussi s'agir de plusieurs mois consacrés à un engagement humanitaire/volontaire dans une organisation sans but lucratif, dans le cadre du Service volontaire européen (SVE) (1). Une troisième possibilité est un stage à l'étranger- les projets de mobilité Erasmus + permettent de financer ces séjours d'apprentis en Europe.

Dans tous les cas, ces expériences européennes ont été très fructueuses pour tous les jeunes qui sont partis- découvertes de pays ou de cultures proches mais différentes, rencontres avec d'autres jeunes qui n'avaient pas eu les mêmes parcours éducatifs, apprentissages de l'altérité et de la diversité, émancipation aussi de leurs cadres familiaux (familles et amis)... Beaucoup de jeunes parlent de déstabilisation positive, de prise de conscience de leurs capacités, d'acquisition d'une autonomie réelle (2)... Ils ont développé une compétence interculturelle en apprenant à étudier et/.ou travailler avec des équipes multiculturelles dans des environnements étrangers. Une enquête réalisée par le magazine « L'Etudiant » en janvier 2025, a indiqué que la dimension internationale était le premier critère de choix des meilleurs étudiants en particulier dans les écoles d'ingénieurs ou de commerce (3).

On parle d'expatriation quand des étudiants nationaux partent ; l'impatriation désigne l'accueil des étudiants étrangers dans notre pays. Les agences nationales de promotion de l'enseignement supérieur mènent régulièrement des enquêtes d'opinion pour connaître les raisons qui guident le choix des étudiants (4). En 2020-2021, l'organisme allemand de gestion des échanges d'étudiants étrangers (5) indique que 81 % des sondés mentionnent comme principal motif les perspectives professionnelles en Allemagne après leurs études, avant le niveau académique et le coût peu élevé des études. En France, Campus France en 2018 (6) souligne que le rayonnement culturel de la France est le motif le plus cité par les étudiants internationaux (78 %), avant les perspectives économiques (33 %).

Une étude de Campus France de 2020 (7), basée sur des groupes de discussion d'étudiants originaires de six pays identifie trois principaux facteurs pour la mobilité : la recherche d'une expérience personnelle stimulante, le souhait de renforcer sa compétitivité sur le marché du travail et la volonté d'émigrer pour construire un projet de vie dans le pays d'accueil. Pour ces trois facteurs, la France est perçue positivement par les étudiants étrangers. Ils soulignent la qualité des formations, la reconnaissance internationale de certains diplômes ou programmes, le prestige de certains établissements, le niveau de la recherche ainsi que la qualité des

conditions d'études. Les étudiants anglo-saxons privilégient les mobilités courtes (*summer schools*) tandis que les étudiants chinois, ivoiriens, indiens et mexicains recherchent une mobilité diplômante, avec l'objectif principal de suivre un cursus internationalement reconnu. Pour les étudiants non francophones, l'enseignement supérieur français est perçu comme moins visible à l'international, complexe et moins aisé à intégrer avec un enseignement essentiellement en langue française (obstacle linguistique).

L'attractivité d'un pays pour les étudiants étrangers est un des indicateurs les plus décisifs pour apprécier son influence. Après avoir occupé la première place des pays d'accueil des étudiants internationaux pendant l'entre-deux-guerres, la France a connu, depuis les années 2000, une progression régulière des effectifs internationaux accueillis dans son enseignement supérieur (9) mais inférieure à celle de certains pays anglo-saxons ou de l'Allemagne. La France était le deuxième pays d'accueil en 1980 derrière les États-Unis ; le quatrième en 2017 derrière les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Australie ; elle est en 2022 septième derrière le Canada, l'Allemagne et la Russie (8). Depuis plus de 20 ans, les aires géographiques d'origine des étudiants internationaux en France évoluent peu. L'enseignement supérieur français attire prioritairement des étudiants francophones. Les contingents d'étudiants mobiles en forte croissance venus de Chine (10), et plus récemment d'Inde et du Nigeria, choisissent des formations anglophones dispensées aux États-Unis, au Royaume-Uni ou en Allemagne.

Le choix des étudiants est aussi guidé par la géopolitique et le contexte politique, économique, social et culturel d'un pays. Les messages négatifs envoyés par une administration américaine agressive, isolationniste voire xénophobe (discours anti-immigration) depuis l'investiture du président Trump le 20 janvier 2025 peuvent être très dissuasifs sur les décisions des meilleurs éléments. Les attaques de l'équipe Trump contre la Science et la Recherche, qui se sont soldées par le licenciement *sine die* de milliers de chercheurs parmi les plus réputés dans leur domaine, et des coupes budgétaires sombres pour des Agences nationales réputées internationalement achèvent de planter un tableau cataclysmique des États Unis en 2025. Après avoir longtemps attiré les meilleurs éléments par un écosystème concurrentiel mais très stimulant pour de nombreux chercheurs (prestigieux MIT, attraction de la Silicon Valley...), l'Amérique a déçu.

Dans la concurrence débridée que se livrent les Nations, les cerveaux sont des ressources tout aussi décisives et plus durables que les « minerais stratégiques » convoités par l'administration Trump (Ukraine, Groënland...). L'Europe occidentale, avec le Royaume-Uni qui s'est rapproché de l'UE depuis l'arrivée de l'équipe Trump, peut jouer une carte décisive pour attirer les jeunes talents les plus prometteurs dans les secteurs les plus concurrentiels (IA, économie 3.0 voire 4.0...). Après une phase de sidération et de réserve, la Commission européenne a multiplié les annonces depuis janvier 2025 pour se relancer sur la scène internationale avec des programmes d'avenir (compétitivité, industrie européenne, réarmement...) (11).

« Il n'est de richesse que d'hommes » écrivait l'économiste français Jean Bodin au XVIème siècle. Ce n'est pas en brutalisant les hommes et les Nations que l'on construit un avenir. L'anti-exemple américain (Trump 2024-2028) doit nous inspirer. Vive l'Europe !

Bénédicte Halba dirige un Institut de recherche (iriv) qui intervient sur le thème de la migration depuis 2003, elle a animé un club à la Cité des Métiers pour un public migrant (2012-2022) et publie un weblog dédié à la migration depuis 2024 - <https://actions-migration.blogspot.com/>.

- (1) dont la première version (encore expérimentale) a été lancée en 1996 (grâce à une Commissaire française, Edith Cresson)
- (2) un projet européen eMocc a permis d'interviewer des jeunes qui avaient eu une expérience de mobilité dans quatre pays- Allemagne, Espagne, France et Italie pour connaître leurs motivations, les satisfactions attendues et/ou les difficultés rencontrées- <https://emocc.eu/>
- (3) enquête de l'Etudiant citée dans leur classement 2025 des écoles d'ingénieurs - <https://www.letudiant.fr/classements/classement-des-ecoles-d-ingenieurs/region-ile-de-france.html>
- (4) Cour des comptes « Une évaluation de l'attractivité de l'enseignement supérieur français pour les étudiants internationaux » - 10 mars 2025- Paris- <https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/2025-03/20250310-Attractivite-de-la-France-pour-les-etudiants-etrangers.pdf>
- (5) Deutscher Akademischer Austauschdienst – DAAD cité par le rapport de la Cour des Comptes, sondage réalisé auprès de 15 000 étudiants étrangers inscrits dans l'enseignement supérieur allemand
- (6) échantillon de taille comparable, étude citée par la Cour des comptes
- (7) Chine, Côte-d'Ivoire, États-Unis, Inde, Mexique, Royaume-Uni, citée par la Cour des Comptes
- (8) données de l'Unesco (nombre des étudiants internationaux en mobilité dite diplômante) cités par la Cour des Comptes
- (9) Cour des Comptes
- (10) troisième rang des étudiants internationaux derrière le Maroc et l'Algérie
- (11) conseil « compétitivité »- <https://www.consilium.europa.eu/fr/meetings/compet/2025/03/12/>